

AULT

Fin du chantier sur le littoral

Les travaux ont permis de reconstituer l'enrochement sur la digue et de rendre la balade en bord de mer de nouveau accessible aux piétons.

Nous avons attendu le feu vert pendant plusieurs années. C'est enfin terminé ! » Marthe Sueur, le maire d'Ault, peut souffler. Les travaux de sécurisation sur le front de mer sont désormais achevés. Un chantier important, dont le coût de 250 000 € a été pris en charge intégralement par la commune.

Les travaux ont concerné deux éléments majeurs du front de mer. D'une part, environ 3000 tonnes d'enrochement ont été mises en place pour protéger le trait de côte contre les marées. D'autre part, le chemin piétonnier, qui était parsemé de trous et était devenu impraticable, a été entièrement rénové et rendu de nouveau accessible aux piétons.

Pour mémoire, le chantier avait été marqué par un incident lorsque, le 18 février, une pelleuse s'était ensablée avant d'être recouverte par la marée. Une grande opération pour la retirer de son piège a été menée le 6 mars.

Encore des travaux espérés

« Le tuyau d'évacuation des eaux pluviales a également été changé, ajoute Marthe Sueur. Lorsqu'il s'était abîmé, cela avait entraîné d'importants dégâts. » La zone sera désormais placée sous surveillance avec une visite de contrôle tous les mois : « On espère que ça va tenir pour les trente prochaines années. Plutôt que de faire un grand chantier coûteux, il vaut mieux faire de petites réparations



Jean Paris, Patrick Richard et Marthe Sueur, sur la promenade désormais rénovée.

« On espère que ça va tenir pour les trente prochaines années mais on fera des réparations régulières »

Les élus d'Ault

régulièrement. »

Les piétons pourront donc de nouveau emprunter en toute sécurité cette agréable promenade, dont le départ se fait depuis le boulevard Michel-Couillet. L'entrée a été réaménagée et les personnes à mobilité réduite n'auront plus besoin d'emprunter l'escalier.

Le chemin permet de se rapprocher du centre d'Ault, « même s'il manque toujours 150 mètres pour aller jusqu'au casino », indiquent Patrick Richard et Jean Paris, respectivement premier et second adjoints.

Les travaux dans le secteur n'en sont pas pour autant terminés. L'objectif de la municipalité est désormais de pouvoir relier le chemin rénové à la base nautique. Entre les deux, la promenade reste inaccessible car dangereuse. « Nous allons demander des autorisations car nous n'avons pas le droit d'intervenir sans l'aval de l'État. » À suivre...

VINCENT HÉRY